

COMMENT REGULER UN ESPACE DE PAROLE ?

Cette brochure a été créée dans le but de faciliter la mise en place et la gestion d'un espace de parole régulé.

Brochure à destination des enseignants dans le cadre du projet de prévention des violences en milieu scolaire.

Projet 2015-2017 mis en place par le Service des Sciences de la Famille de l'Université de Mons et subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Avec le soutien de la
Fédération Wallonie-Bruxelles



Auteur et sources de références

Cette brochure a été réalisée et illustrée par Glibert Xavier, étudiant de Master en Sciences de l'Éducation dans le cadre d'un stage dans le Service des Sciences de la Famille de l'Université de Mons.

Sources :

Service des Sciences de la Famille :
« Projet de prévention des violences en milieu scolaire ».

« Prévention du harcèlement et des violences scolaire : prévenir, agir, réagir... » Bruno Humbeeck, Willy Lahaye, Maxime Berger. Éditeur : De Boeck.



POURQUOI ORGANISER UN ESPACE DE PAROLE REGULÉ?

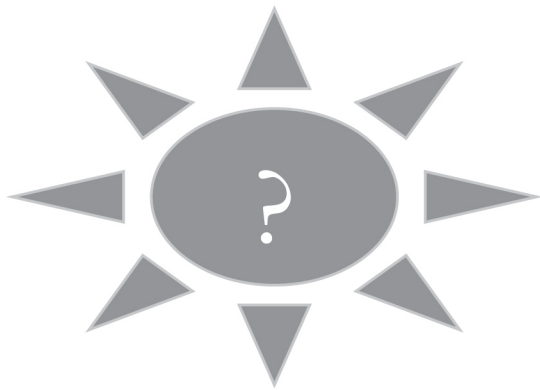
Pour résoudre des situations conflictuelles de manière pacifique en s'appuyant sur les ressources du groupe.

Pour apprendre à identifier ses émotions et parler de soi.

Pour faire évoluer les rôles et les statuts au sein du groupe.

Pour stimuler l'intelligence émotionnelle collective afin de trouver des solutions aux problèmes rencontrés au sein du groupe.

Pour permettre le développement personnel.



Comment réguler l'espace de parole ?

5 règles de base

Une émotion se dit, mais ne se contredit pas (elle doit être exprimée de façon socialement acceptable).

On insiste fortement sur cette règle : on doit pouvoir accueillir une émotion, car c'est un vécu qui ne peut pas laisser de place à la contradiction ou l'interprétation.

Trucs & astuces

Bien formuler l'émotion demandée :
« Je suis triste parce que... »
« Je suis en colère parce que... »

Clarification au niveau de l'expression des sentiments qui doivent être socialement acceptables : « je suis triste parce que je suis dans une classe de merde » n'est pas socialement acceptable, mais « je suis triste parce que je pense qu'il y a un manque de solidarité au niveau des travaux de groupe dans la classe » est socialement acceptable.

C'est l'adulte qui donne et reprend la parole

Personne d'autre que l'adulte n'est habilitée à donner ou reprendre la parole.

Trucs & astuces

Utilisation d'un objet d'expression : « le bâton de parole »

Je ne nomme pas, je n'accuse pas

On insiste fortement sur cette règle : on doit pouvoir apprendre à exprimer ses émotions sans accuser et sans nommer.

Trucs & astuces

Je m'exprime en « je », pas de place pour le « tu, elle, Laurence, Pierre... »

Appel aux ressources du groupe pour trouver une solution

L'adulte ne prend pas de position dans la mise en place de solution(s), il garantit uniquement la régulation et la sécurisation de l'espace de parole.

Trucs & astuces

« Que peut-on faire pour que... »



Assurer une stabilité de l'espace de parole, la récurrence dans le temps

On organise une planification sur toute l'année scolaire et pas uniquement en cas d'urgence.

Trucs & astuces

Instaurer des habitudes favorise la stabilité : personne qui régule le groupe, lieu, rappel des règles, disposition de la classe ...

Uniquement 5 règles de base ?

Si le groupe estime devoir rajouter une règle...

Pourquoi pas, si celle-ci ne contredit pas les cinq premières règles et si elle renforce la stabilité et la sécurité de l'espace régulé. Exemple : « la confidentialité », pour ne pas laisser place aux commentaires en dehors de l'espace régulé.

Manquement à une des règles

Premier manquement : un avertissement et rappel de la règle qui n'a pas été respectée par l'élève. En cas de récurrence au cours du même espace, l'élève est exclu jusqu'au prochain espace de parole. Il est réintégré s'il est en mesure de citer les règles enfreintes lors du dernier espace de parole.

Durée de l'espace régulé ?

La durée et le nombre de séances varient en fonction de l'âge de l'enfant. Courtes et journalières en maternel pour évoluer vers des séances plus longues et espacées en secondaire.

Nous vous souhaitons beaucoup de succès dans la mise en place de votre propre espace de parole régulé !!!